

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SESSION ORDINAIRE**

*Séance du 20 mai 2019*

**N°62/05/2019 : ADHESION AU RESEAU "VILLE AMIE DES AINES" (RFVAA)**

*L'an deux mille dix-neuf, le lundi 20 mai à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 14 mai 2019.*

**Présents** : 33

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Laurence PAGES, Marie-Claude BERLY, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Jean Martial DEJEAN, Monique VALAT, Georges DARUL, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, N'Guessan, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Quentin SUCAU, Ambre LOPEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Arnaud GUITARD, Arnaud HILION, Marie-Dominique BAGUR

**Représentés** : 10

Mesdames, Messieurs Thierry DEVILLE à Brigitte BAREGES, Alain CRIVELLA à Sophie LARAN, Christian PEREZ à Jean Martial DEJEAN, Annie GUILLOT à Philippe FRANCOIS, Jean Luc BUDOIA à Marie-Claude BERLY, Jean-Michel MUSCATELLI à Georges DARUL, Laura NICOLAS à Quentin SUCAU, José GONZALEZ à Arnaud GUITARD, Valérie RABAULT à Arnaud HILION, Gaël TABARLY à Rodolphe PORTOLES

**Absents** : 2

Mesdames, Messieurs Carole DUNET-SCHUMANN, Thierry VIALLON

**Madame Clarisse HEULLAND donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

Le vieillissement de la population interroge la collectivité sur l'aménagement de son territoire, l'incite à revoir ses politiques publiques et à anticiper une cité à l'écoute des besoins des seniors, afin d'améliorer les conditions d'épanouissement.

En 2006, l'Organisation Mondiale de la Santé a créé le réseau « ville amie des ainés » dont la déclinaison francophone a pour but de développer la démarche initiée au niveau mondial (RFVAA).

Adhérer au RFVAA, c'est bénéficier d'un accompagnement visant à mettre en œuvre le projet d'aménagement de la ville de Montauban, partager les expériences des autres villes, valoriser nos propres expériences.

Il favorise les échanges d'informations et de bonnes pratiques et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation de la ville aux ainés en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique qui s'articule autour de trois principes : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Au vu de ces éléments et de l'engagement de la ville de Montauban auprès des séniors notamment par le biais des actions du Pôle séniors du CCAS, il vous est demandé de bien vouloir :

- adhérer au réseau mondial des Aînés de l'OMS et au RFVAA,
- désigner Madame le Maire pour représenter la Ville au sein de l'association ou, en son absence ou empêchement, l'élu(e) en charge des séniors,
- verser une cotisation annuelle pour 2019 d'un montant de 830 €.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**23 MAI 2019**

De sa publication et/ou affichage le :

**23 MAI 2019**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 20 mai 2019

Le Maire,  
Brigitte BAREGES

